

# lettre

juin 2015 | n°10

*Jessica Lefevre, Tidiane Diallo*

## Un doctorat et après ? Le devenir des docteurs 2011 des Universités d'Alsace

→ En 2011, 483 docteurs ont soutenu leur thèse dans l'une des Universités d'Alsace. Que sont-ils devenus après l'obtention de leur doctorat ? Quel a été l'impact du doctorat sur le déroulement de leur carrière ? Quelles ont été leurs conditions d'insertion professionnelle ? Autant de questions auxquelles l'enquête menée par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants (ORESIPÉ), trois ans après l'obtention de leur diplôme, tente d'apporter des éléments de réponse.

→ **343 docteurs sur les 483 interrogés ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse brut de 71%.**

### :: Situation au 1<sup>er</sup> mars 2014

- 65 % des docteurs 2011 d'Alsace occupent un emploi, 23 % sont en post doc, 8 % sont en situation de recherche d'emploi, 4 % en poursuite d'études et 1 % en situation d'inactivité
- 35 % des docteurs en emploi travaillent en Alsace
- Trois quart des contrats de travail sont des contrats stables
- 75 % des emplois relèvent des catégories cadres, 22 % des emplois appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires et 3 % à la catégorie ouvriers-employés
- Le salaire net mensuel médian des docteurs en emploi au 1<sup>er</sup> mars 2014 s'élève à 2 117 euros

### :: Avis sur la formation

- 77 % des docteurs referaient une thèse
- 86 % des diplômés sont satisfaits de la formation qu'ils ont reçue

### :: Poursuite d'études

56 docteurs (soit 17 % des répondants) ont suivi une autre formation depuis l'obtention de leur doctorat afin d'acquérir une spécialisation et/ou une double compétence. 14 (25 %) des 56 docteurs, ont poursuivi leurs études en attendant de trouver un emploi. Ils sont ainsi 36 % à avoir suivi un Master, un stage de qualification voire une licence (5 % chacun), ou d'autres formations (56 %) comme par exemple les préparations à l'agrégation et au CAPES ou des diplômes de spécialisation.

### :: Le doctorat : un atout déterminant dans l'obtention de leur emploi actuel<sup>1</sup>

37 % des docteurs 2011 estiment que leur Doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur premier emploi. Ce taux passe à 61 % en ce qui concerne l'emploi au 1<sup>er</sup> mars 2014

### :: Plus d'informations

- La durée moyenne de réalisation de la thèse des docteurs 2011 est de 4 ans et 4 mois (52 mois)
- 23 % des thèses soutenues en 2011 à l'université de Strasbourg ont été publiées en tant qu'ouvrage et 7 % ont fait l'objet d'un brevet
- 73 % des docteurs ont vu leur travail de thèse faire l'objet d'un article dans une revue à comités de lecture
- 76 % ont vu leur travail de thèse faire l'objet d'au moins une communication lors d'un colloque national ou international
- 15 % des docteurs ont participé à des Doctoriales avant leur soutenance, dont 19 % dès leur première année de thèse, 41 % en 2<sup>e</sup> année, 25 % en 3<sup>e</sup> année et 15 % en 4<sup>e</sup> année ou plus
- Seuls 58 % des docteurs ont participé aux heures de formation transversale et 59 % ont suivi les heures de formation disciplinaire prévues dans le cadre de leur formation

Notes

<sup>1</sup> Il s'agit de l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014

## Une population atypique au sein de la population étudiante

FIGURE 1 / RÉPARTITION DES DOCTEURS 2011 SELON LE CONTINENT D'ORIGINE (%)



### :: 39 % des docteurs sont de nationalité étrangère

39 % des docteurs 2011 sont de nationalité étrangère (cf. figure 1), avec une répartition entre les continents africain, asiatique et européen comme suit : respectivement 25 %, 33 % et 35 % des étudiants étrangers. Les docteurs en provenance du continent américain ne représentent que 7 % de cette population. Parmi les nationalités les plus représentées, notons dans l'ordre, les libanais (16 docteurs), les tunisiens (8), les allemands, chinois, italiens et roumains (7 docteurs chacun) puis les algériens (6). Les autres nationalités ne comptabilisent pas plus de 5 docteurs chacune.

De plus, nous constatons une représentation différente selon les écoles doctorales. Par exemple, plus de la moitié des docteurs des écoles « Théologie et sciences religieuses » et « Humanités » sont de nationalité étrangère (respectivement 58 % et 61 %) alors qu'ils sont moins de 30 % dans les écoles « Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement » et « Augustin Cournot ».

TABLEAU 1 / PART DE DOCTEURS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE SELON L'ÉCOLE DOCTORALE

|  | Docteurs de nationalité étrangère (%) |
|--|---------------------------------------|
| Augustin Cournot (Sciences Économiques et de Gestion / Sciences, Technologies, Sociétés) | 29                                    |
| Droit, science politique et histoire   | 46                                    |
| Humanités  | 61                                    |
| Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur                               | 35                                    |
| Physique et chimie-physique  | 44                                    |
| Sciences chimiques   | 37                                    |
| Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement                                 | 25                                    |
| Sciences de la vie et de la santé  | 31                                    |
| Sciences de l'Homme et de la société   | 30                                    |
| Théologie et sciences religieuses  | 58                                    |
| Jean-Henri Lambert   | 38                                    |
| <b>Ensemble</b>  | <b>39</b>                             |

### :: Plus souvent des hommes, notamment en sciences techniques

De plus, 42 % des 483 docteurs 2011 sont des femmes (contre 56 % dans l'ensemble de la population étudiante d'Alsace en 2011). C'est au sein des écoles doctorales « Physique, Chimie-Physique » et « Mathématiques, Sciences de l'Information et de l'Ingénieur » : respectivement 33 % et 15 % des effectifs qu'elles sont sous-représentées. Elles font par contre jeu égal avec les hommes au sein de l'école doctorale « Droit, science politique et histoire ».

### :: Des « jeunes » docteurs de 23 à 79 ans

Enfin, les docteurs 2011 sont en moyenne âgés de 32 ans, soit le même âge que les docteurs 2010. On peut comparer cet âge à celui, théorique, qu'aurait eu un docteur n'ayant connu aucun retard au cours de ses études et ayant mis trois ans pour préparer sa thèse, c'est-à-dire 26 ans. Le benjamin de la promotion 2011 avait 23 ans. A contrario, le plus âgé a obtenu son doctorat à 79 ans. Les disparités entre les écoles doctorales sont parfois importantes : par exemple, la moyenne d'âge de l'école doctorale « Physique, Chimie-physique » est de 28 ans alors que celle de « Théologie et sciences religieuses » est de 44 ans.

Cette moyenne d'âge élevée s'explique par le fait que, dans bien des cas, le doctorat fait suite ou est concomitant à une activité professionnelle. Ainsi, si 76 % des docteurs étaient étudiants avant leur inscription en doctorat, 21 % occupaient déjà un emploi (dont 23 % en tant que personnel enseignant). La situation de ces docteurs est donc bien différente de celle des autres diplômés (Master, licence, DUT ou DEUST) qui sont en grande majorité des jeunes gens en formation initiale, entrés à l'université immédiatement après le baccalauréat. Ces derniers, pour la plupart, n'ont pas connu de périodes d'activité professionnelle autres que des emplois temporaires, essentiellement destinés à financer leurs études ou des stages inclus dans leur cursus.

**:: 21% des répondants étaient en emploi avant leur doctorat**

La situation avant le doctorat varie aussi selon l'école doctorale (cf tableau 2). Par exemple, pour les écoles « Augustin Cournot », « Droit, science politique et histoire », « Sciences de l'Homme et de la société » et « Théologie et sciences religieuses », au moins un docteur sur quatre était en emploi avant le doctorat (respectivement 29%, 31%, 41% et 42%).

TABLEAU 2 / SITUATION AVANT LE DOCTORAT (%)

|  | Étudiant  | Emploi    | Recherche d'emploi | Autre    | Total      |
|--|-----------|-----------|--------------------|----------|------------|
| Augustin Cournot (Sciences Économiques et de Gestion / Sciences, Technologies, Sociétés) | 71        | 29        | 0                  | 0        | 100        |
| Droit, science politique et histoire   | 62        | 31        | 0                  | 7        | 100        |
| Humanités  | 65        | 25        | 0                  | 10       | 100        |
| Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur                               | 84        | 5         | 2                  | 9        | 100        |
| Physique et chimie-physique  | 88        | 4         | 0                  | 8        | 100        |
| Sciences chimiques   | 89        | 8         | 3                  | 0        | 100        |
| Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement                                 | 94        | 6         | 0                  | 0        | 100        |
| Sciences de la vie et de la santé  | 77        | 21        | 2                  | 0        | 100        |
| Sciences de l'Homme et de la société   | 59        | 41        | 0                  | 0        | 100        |
| Théologie et sciences religieuses  | 32        | 42        | 5                  | 21       | 100        |
| Jean-Henri Lambert   | 88        | 8         | 0                  | 4        | 100        |
| <b>Ensemble</b>  | <b>76</b> | <b>21</b> | <b>1</b>           | <b>2</b> | <b>100</b> |

Le diplôme d'accès au doctorat varie aussi selon le type d'école. Si la majeure partie des docteurs sont titulaires d'un DEA/Master recherche (65%), ils sont aussi relativement nombreux à posséder un diplôme d'ingénieur (15%). Certaines écoles purement scientifiques (« Sciences chimiques », « Physique et chimie-physique », « Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur » et « Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement ») comptent au moins 20% de docteurs ayant un diplôme d'ingénieur.

**:: Une répartition inégale entre les écoles doctorales**

TABLEAU 3 / RÉPARTITION DES DOCTEURS 2011 SELON L'ÉCOLE DOCTORALE

|  | Docteurs   |            | Répondants |           |
|--|------------|------------|------------|-----------|
|  | Effectifs  | %          | Effectifs  | %         |
| Augustin Cournot (Sciences Économiques et de Gestion / Sciences, Technologies, Sociétés) | 14         | 3          | 7          | 50        |
| Droit, science politique et histoire   | 41         | 8          | 26         | 63        |
| Humanités  | 48         | 10         | 41         | 85        |
| Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur                               | 53         | 11         | 43         | 81        |
| Physique et chimie-physique  | 43         | 9          | 25         | 58        |
| Sciences chimiques   | 62         | 13         | 38         | 61        |
| Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement                                 | 19         | 4          | 16         | 84        |
| Sciences de la vie et de la santé  | 105        | 22         | 77         | 73        |
| Sciences de l'Homme et de la société   | 38         | 8          | 27         | 71        |
| Théologie et sciences religieuses  | 24         | 5          | 19         | 79        |
| Jean-Henri Lambert   | 36         | 7          | 24         | 67        |
| <b>Ensemble</b>  | <b>483</b> | <b>100</b> | <b>343</b> | <b>71</b> |

La répartition des docteurs 2011 entre les onze écoles doctorales d'Alsace est très inégale (cf. tableau 3). Ainsi, l'école doctorale des « Sciences de la vie et de la santé » représente à elle seule 22% des docteurs avec 105 thèses soutenues. Les écoles doctorales « Sciences chimiques » avec 62 docteurs, « Mathématiques, Sciences de l'Information et de l'Ingénieur » (53 docteurs) et « Humanités » (48 docteurs), représentent chacune 13%, 11% et 10% des docteurs. Ces quatre écoles représentent donc plus de la moitié de l'effectif (55%).

L'école doctorale des « Sciences de la vie et de la santé » représente à elle seule **22%** des docteurs avec 105 thèses soutenues

22

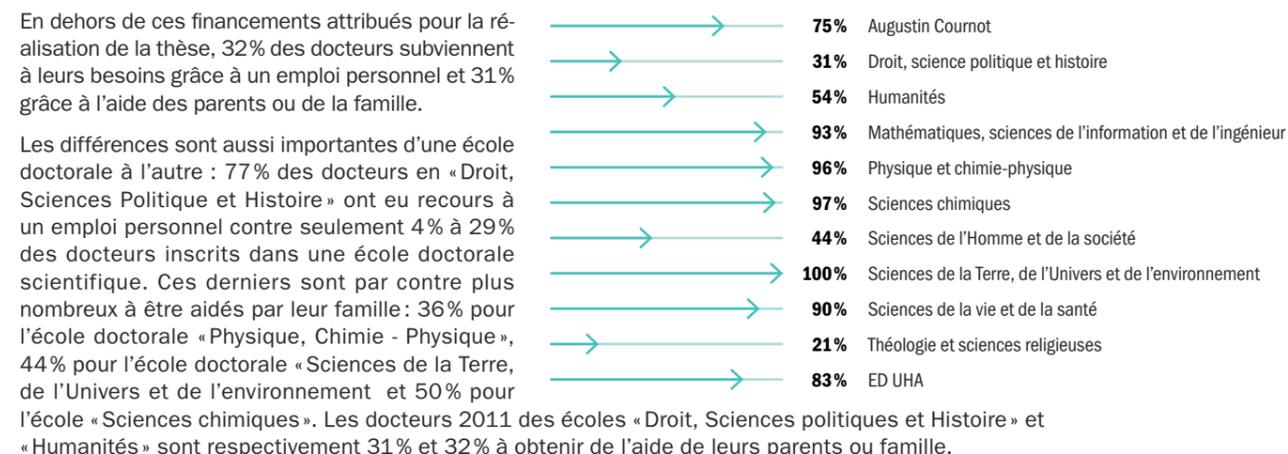
# Financement de la thèse et post-doctorat

**:: Les trois quart des docteurs ont obtenu un financement pour réaliser leur thèse**

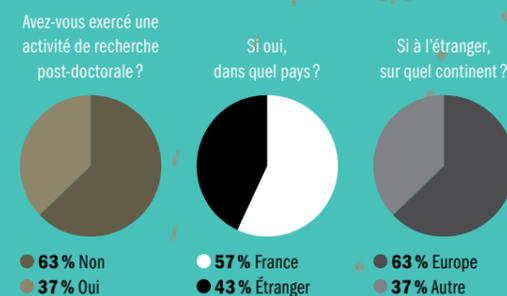
75% des docteurs 2011 ont déclaré avoir bénéficié d'un financement spécifique pour la réalisation de leur thèse. La situation est cependant très différente d'une école doctorale à l'autre. Ainsi les docteurs des écoles doctorales scientifiques sont entre 71% et 100% à en avoir reçu un tandis que seul 31% des docteurs de l'école doctorale « Droit, Sciences Politiques et Histoire » et 44% des docteurs des « Sciences de l'Homme et de la société » ont bénéficié d'un tel financement (cf. figure 2).

Les docteurs ont bénéficié quasi exclusivement d'un financement institutionnel. Celui-ci est composé de l'allocation de recherche du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (43%), suivi des allocations des gouvernements étrangers (11%), des bourses des collectivités locales (8%), des bourses CIFRE (7%), des gouvernements européens et des autres administrations (5% chacun).

FIGURE 2 / LES FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES DES DOCTEURS 2011 POUR LA RÉALISATION DE LA THÈSE PAR ÉCOLE DOCTORALE



**:: Près de 2 docteurs sur 5 ont effectué au moins un post-doctorat**



2010. L'enquête réalisée au 1<sup>er</sup> mars 2014 montre que 23% des répondants sont en post-doc, soit 6% de moins que la promotion 2010 établis dans les mêmes délais. En moyenne, les docteurs 2011 d'Alsace accomplissent 1,4 post-doctorat pour une durée moyenne de 21 mois.

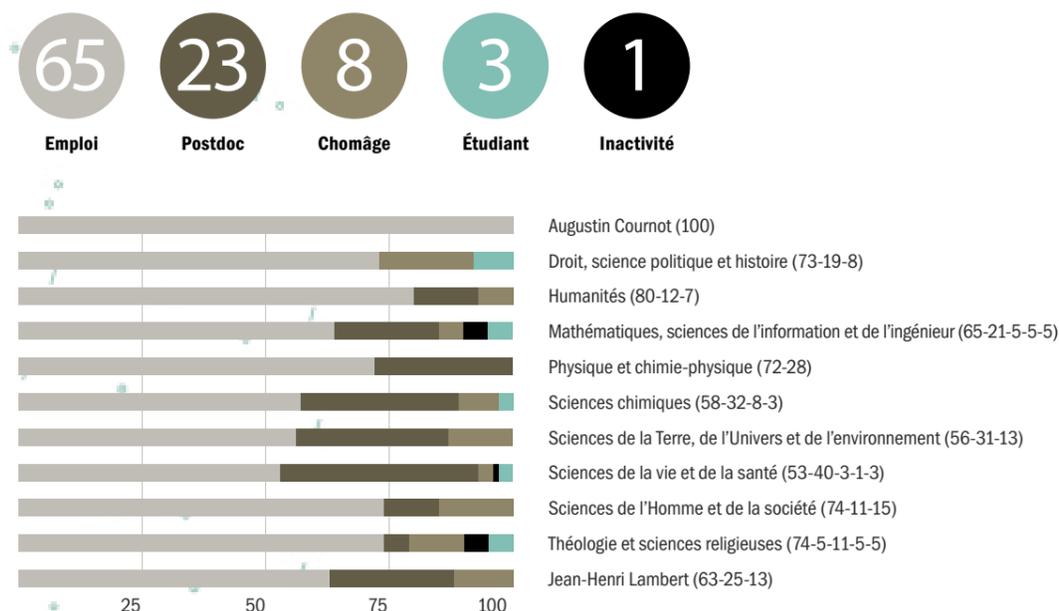
43% des post-doctorats sont réalisés à l'étranger, dont 63% en Europe. Le pays qui attire le plus de post-doctorants est l'Allemagne : 27% des post-doctorats réalisés à l'étranger y sont effectués. Cela peut s'expliquer par la position géographique de l'Alsace qui est une région limitrophe de ce pays. La Suisse occupe la seconde position avec 16% de post-doctorats réalisés sur son territoire, suivie des Etats-Unis d'Amérique (13%) et de l'Italie (5%).

37% des docteurs ont déclaré avoir effectué au moins un post-doctorat après l'obtention de leur diplôme, soit 10 points de moins que les docteurs

Enfin, nous notons que le post-doctorat est réalisé par 40% des femmes et 36% des hommes.

# La situation des diplômés au 1<sup>er</sup> mars 2014

FIGURE 3 / SITUATION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS 2011 AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014 - RÉPARTITION PAR ÉCOLE DOCTORALE (%)



## Un taux d'insertion professionnelle de 92%

Près des deux tiers des docteurs 2011 sont en situation d'emploi (hors post-doctorat) au 1<sup>er</sup> mars 2014 (cf. figure 3), 23% sont en post-doctorat, 8% à la recherche d'un emploi, 3% en études et enfin 1% sont en situation d'inactivité. Ces résultats diffèrent considérablement de ceux issus de l'enquête réalisée auprès des docteurs 2010 : 55% des docteurs se déclaraient en emploi et 29% en post-doctorat. Dans l'ensemble, la proportion de docteurs en « emploi » (post-doctorat compris) est de 88% pour les docteurs 2011.

Des différences notables existent entre les écoles doctorales mais la faiblesse des effectifs de répondants pour certaines d'entre elles incite à la plus grande prudence dans l'interprétation des résultats (cf. tableau 4). C'est le cas notamment pour l'école doctorale « Augustin Cournot » qui a un taux d'insertion de docteurs de 100% mais où seuls 7 docteurs ont répondu au questionnaire.

Malgré cela, les taux de docteurs en post-doc les plus élevés sont observés pour les écoles doctorales scientifiques, avec 22% de post-doc en moyenne (par exemple 40% de docteurs en « Sciences de la vie et de la santé » et 31% de docteurs en « Sciences chimiques » sont en post-doc). Les écoles doctorales non scientifiques enregistrent à contrario des taux de docteurs en emploi plus élevés : 73% en « Droit, Sciences politiques et Histoire », 80% en « Humanités ».

TABLEAU 4 / LES INDICATEURS DE MESURE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014 PAR ÉCOLE DOCTORALE (%)

| École doctorale  | Taux d'insertion | Taux de chômage |
|--|------------------|-----------------|
| Augustin Cournot (Sciences Économiques et de Gestion / Sciences, Technologies, Sociétés) | 100              | 0               |
| Droit, science politique et histoire   | 79               | 21              |
| Humanités  | 93               | 7               |
| Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur                               | 95               | 5               |
| Physique et chimie-physique  | 100              | 0               |
| Sciences chimiques   | 92               | 8               |
| Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement                                 | 88               | 12              |
| Sciences de la vie et de la santé  | 97               | 3               |
| Sciences de l'Homme et de la société   | 85               | 15              |
| Théologie et sciences religieuses  | 88               | 12              |
| Jean-Henri Lambert   | 88               | 12              |
| <b>Ensemble</b>  | <b>92</b>        | <b>8</b>        |

D'une manière globale, le taux d'insertion professionnelle, défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi (post-doc compris) à la population active -somme des actifs occupés et des chômeurs- s'élève à 92% (cf. tableau 2) et le taux de chômage défini comme le rapport du nombre

de diplômés en recherche d'emploi à la population active à 8%. Pour situer cette valeur dans un contexte plus large, notons que le taux de chômage régional au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 est de 9% (9,7% au niveau national)<sup>2</sup>.

## 34% des docteurs travaillent à l'étranger

Environ un tiers des docteurs 2011 occupent un emploi à l'étranger au 1<sup>er</sup> mars 2014 (contre 30% des docteurs 2010). Comme pour le post-doc, c'est l'Allemagne qui attire le plus de docteurs (11%). La Suisse arrive à nouveau en seconde position (10%), suivie du Canada (7%), du Luxembourg, du Liban et de la Tunisie (6% chacun). Cette répartition est essentiellement due à la proportion importante d'étrangers parmi les docteurs. Ainsi, les docteurs étrangers sont seulement 29% à travailler en France (dont 40% à être restés en Alsace) contre 90% des docteurs de nationalité française (dont 55% en Alsace).

Inversement, 71% des docteurs étrangers travaillent à l'étranger contre seulement 10% des docteurs français. Parmi les 62 docteurs étrangers concernés, les trois quarts environ (77%) sont retournés travailler dans leur pays d'origine, le quart restant travaille en Suisse, Belgique ou Luxembourg. En ce qui concerne les 14 docteurs français travaillant à l'étranger, 5 sont en Suisse, 3 en Allemagne et au Canada.

## Secteur d'activité et taille de l'entreprise

57% de l'ensemble des emplois occupés par les docteurs 2011 relèvent du secteur public et 31% du secteur privé.

Concernant l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014, 58% des docteurs travaillent dans une entreprise ou une administration de plus de 250 salariés. 11% travaillent dans des structures de taille moyenne (entre 50 et 249 personnes), 12% dans des structures plus petites (de 10 à 49 personnes) et 13% dans de très petites entreprises ou institution (de 1 à 9 personnes).

## L'enseignement supérieur

Un tiers des docteurs seulement déclarent avoir candidaté à la qualification auprès du CNU<sup>3</sup> (Conseil national des universités) (cf. figure 7). Ce chiffre est en baisse de 6 points par rapport aux docteurs 2010. 82% d'entre eux ont été qualifiés, soit 86 docteurs. Parmi ces derniers, 55 (64%) ont candidaté à un ou plusieurs postes de Maître de conférences et 18 (33%) ont obtenu un poste. Le bilan global montre donc que seulement 21% des docteurs 2011 qualifiés ont été recrutés en tant que Maître de conférences. Nous notons ainsi que la majorité des docteurs ayant candidaté ont obtenu la qualification, il est cependant plus difficile d'être retenu sur un poste.

La propension à poser sa candidature à la qualification par le CNU est variable d'une école doctorale à l'autre. Les écoles doctorales qui présentent la plus grande part de docteurs qualifiés (par rapport au nombre total de docteurs 2011 de ces écoles) sont : « Augustin Cournot » (Economie - gestion 86%), « Sciences de la Terre de l'Univers et de l'Environnement » (56%), « Humanités » et « Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur » (44% chacun).

11% des docteurs 2011 ont candidaté sur un poste de chargé(e) de recherche ou d'ingénieur de recherche dans une université ou un organisme de recherche publique français (CNRS, INSERM...). Seuls 7 sur les 35 candidats ont été recrutés au final.

## Les personnes en recherche d'emploi

Au 1<sup>er</sup> mars 2014, parmi les 26 docteurs en recherche d'emploi, 11 (42%) sont des femmes et 15 (58%) sont des hommes. Cette proportion est la même que celle de la population enquêtée. La part de docteurs recherchant un emploi varie d'une école à l'autre. Par exemple, parmi les répondants de l'école doctorale « Droit, science politique et histoire », 19% sont en recherche d'emploi contre seulement 3% pour l'école « Sciences de la vie et de la santé » ou aucun pour l'école « Physique et chimie-physique ».

Parmi les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi (cf. tableau 5), la plus citée est la difficulté à trouver des offres d'emploi (46% des citations). Le manque d'expérience arrive en seconde position (31%), suivi d'assez près par une formation mal reconnue voire inadaptée au marché de l'emploi (27% chacun).

TABLEAU 5 / LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI<sup>4</sup>

| Difficultés (%)                               |    |
|---|----|
| Mobilité géographique difficile               | 15 |
| Méconnaissance des débouchés                  | 15 |
| Manque d'expérience professionnelle           | 31 |
| Difficulté à mettre en valeur ses compétences | 15 |
| Formation mal reconnue                        | 27 |
| Formation inadaptée au marché de l'emploi     | 27 |
| Autre difficulté                              | 27 |

### Notes

<sup>2</sup> Insee, Taux de chômage localisés trimestriels par région  
<sup>3</sup> Le Conseil National des Universités (CNU) est une instance nationale qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) de l'enseignement supérieur. Il est composé de groupes, eux-mêmes divisés en sections, dont chacune correspond à une discipline.  
<sup>4</sup> Plusieurs réponses possibles

## Évolution des carrières

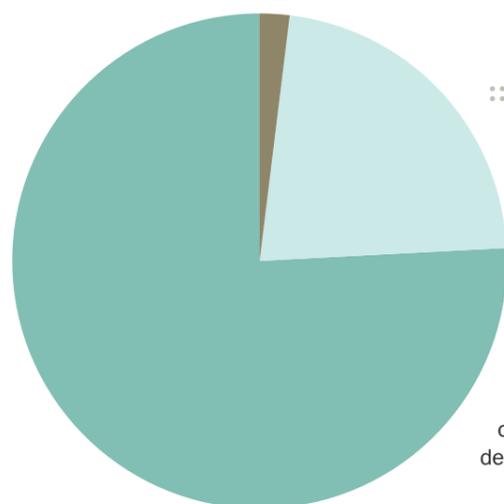
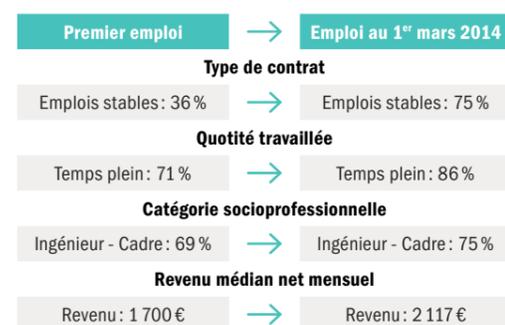
### :: Une forte stabilisation de l'emploi

Hors post doctorat, la part des contrats de travail stables (CDI ou titulaire de la fonction publique) augmente considérablement entre le premier emploi et l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014, passant de 35% à 75%. Le taux d'emploi stable concernant l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014 est légèrement inférieur à celui enregistré lors de la précédente enquête auprès des docteurs 2010, qui était de 78%.

La part de docteurs travaillant à temps plein augmente elle aussi passant de 76% à 86% entre le premier emploi et le dernier emploi. Parmi les 30 docteurs travaillant à temps partiel dans le cadre de leur premier emploi, 12 ont choisi ce temps partiel contrairement aux 18 autres qui n'avaient pas le choix.

Pour les 27 docteurs travaillant à temps partiel au 1<sup>er</sup> mars 2014, ce temps partiel résulte d'un choix individuel pour 9 d'entre eux tandis qu'il a été imposé pour les 17 autres. De plus, nous observons une différence entre les hommes et les femmes. En effet, parmi les docteurs travaillant à temps partiel, 44% sont des femmes et 56% sont des hommes. De plus, il résulte d'un choix chez 42% des femmes alors qu'il n'a été choisi que par 27% des hommes.

FIGURE 4 / ÉVOLUTION DE CARRIÈRE ENTRE LE PREMIER EMPLOI ET L'EMPLOI OCCUPÉ AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014



### :: Catégories d'emploi

FIGURE 5 / CATÉGORIE DES EMPLOIS OCCUPÉS AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014

● 2% Ouvriers - Employés ● 22% Professions intermédiaires ● 75% Ingénieurs - Cadres

La grande majorité des docteurs occupe des emplois relevant de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (dont professions libérales ou indépendante), aussi bien pour leur premier emploi que pour l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014, respectivement 69% et 75%. Mais, plus surprenant, environ 25% de ces docteurs déclarent occuper un emploi relevant des professions intermédiaires ou de la catégorie «Ouvriers - Employés» alors que ce chiffre n'était que de 19% pour les docteurs 2010.

### :: La rémunération des docteurs

L'évaluation des salaires perçus par les docteurs est difficile dans la mesure où l'échelle des rémunérations varie de façon significative selon le pays où sont localisés les emplois et le niveau moyen des salaires de chaque pays. Nous pouvons cependant noter que le salaire médian des docteurs travaillant à l'étranger est toujours plus élevé que celui des docteurs travaillant en France. Il peut même varier du simple au double selon certaines écoles (cf. tableau). C'est le cas, par exemple, pour l'école « Sciences de la vie et de la santé » (1959€ en France contre 3990€ à l'étranger).

Il existe aussi des différences de salaire selon le doctorat réalisé. Par exemple, le salaire médian d'un docteur en Théologie et sciences religieuses travaillant en France est de 1600€ alors qu'il est de presque 2300€ pour un docteur en Sciences de la Terre.

Tous lieux d'emploi confondus et avec le même type de contrat (stable), les femmes touchent en moyenne 57€ net par mois de moins que les hommes. En effet, le salaire net médian mensuel des femmes est de 1743€ contre 1800€ pour les hommes. Si nous comparons les docteurs de nationalité étrangère et les docteurs français, nous pouvons constater une différence de 81€ par mois en faveur des docteurs français (1800€ contre 1719€).

Enfin, de manière générale, on observe 16% d'augmentation du revenu mensuel net entre le premier emploi et l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> mars 2014.

TABLEAU 6 / REVENU MÉDIAN NET MENSUEL DES DOCTEURS 2011 SELON LE LIEU DE L'EMPLOI - LE TYPE D'EMPLOYEUR

| Type d'employeur       | Salaire médian net mensuel |
|------------------------|----------------------------|
| Entreprise             | 2263 €                     |
| Fonction publique      | 1727 €                     |
| Libéral ou indépendant | 1821 €                     |
| Autre                  | 1500 €                     |

| École doctorale  | Emploi en France | Emploi à l'étranger |
|--|------------------|---------------------|
| Augustin Cournot (Sciences Économiques et de Gestion / Sciences, Technologies, Sociétés) | 2100 €           | 2208 €              |
| Droit, science politique et histoire   | 1834 €           | 2334 €              |
| Humanités  | 1760 €           | 3275 €              |
| Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur                               | 2250 €           | 1700 €              |
| Physique et chimie-physique  | 2009 €           | 2146 €              |
| Sciences chimiques   | 2179 €           | 3504 €              |
| Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement                                 | 2292 €           | 2696 €              |
| Sciences de la vie et de la santé  | 1959 €           | 3990 €              |
| Sciences de l'Homme et de la société   | 2200 €           | 2700 €              |
| Théologie et sciences religieuses  | 1600 €           | 1834 €              |
| Jean-Henri Lambert   | 2500 €           | 2142 €              |
| <b>Ensemble</b>  | <b>2117 €</b>    | <b>2508 €</b>       |

## Appréciations et avis des docteurs

### :: 77% des docteurs ne regrettent pas d'avoir fait une thèse.

A la question « Avec du recul, referiez-vous une thèse? », 77% des docteurs 2011 ont répondu par l'affirmative (contre 74% pour les docteurs 2010). Ces docteurs mettent surtout en avant l'enrichissement personnel, intellectuel et humain que procure la thèse. Certains sont très élogieux pour exprimer leur satisfaction d'avoir fait le choix des études doctorales, et soulignent les bénéfices de cette expérience en termes de compétences acquises et de perspectives de carrière, dans l'enseignement supérieur et la recherche en particulier.

A l'inverse, 21% des docteurs ont déclaré qu'avec du recul, ils ne referaient pas de thèse et auraient dû privilégier d'autres diplômes voire s'arrêter au niveau Master. Sans que soit remis en cause la richesse de la formation doctorale, les principales raisons invoquées sont l'incertitude en matière de débouchés et, au vu de l'investissement personnel et humain qu'impose la préparation du Doctorat, au manque de reconnaissance en France, hors des milieux académiques.

### :: Des docteurs globalement satisfaits de leur emploi

80% des docteurs sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1<sup>er</sup> mars 2014 (cf. figure 6). En premier lieu, 94% des docteurs sont satisfaits, voire très satisfaits des missions qui leur sont confiées et des perspectives de carrière qui s'offrent à eux. 71% sont satisfaits voire très satisfaits de l'autonomie dont ils disposent dans le cadre de leur travail. A contrario, le salaire est l'aspect qui rencontre le plus d'insatisfaction: 40% des docteurs déclarent être peu ou pas satisfaits par leur niveau de rémunération. A noter que le taux d'insatisfaction des docteurs 2010 était légèrement supérieur, de l'ordre de 45%.

### :: Une bonne adéquation emploi-formation

62% des docteurs 2011 estiment occuper un emploi conforme avec leur niveau de qualification (73% des docteurs 2010) et 50% en adéquation avec le domaine de leur thèse (58% en 2010).

## Analyse de l'évolution de l'insertion professionnelle depuis 2008

L'étude des quatre dernières promotions enquêtées permet de mesurer l'évolution sur une période assez courte de l'entrée sur le marché du travail des docteurs des universités d'Alsace.

Nous constatons, malgré un contexte économique plutôt morose depuis 2008, que l'insertion professionnelle des docteurs est restée presque stable ; même si la qualité de l'insertion de nos anciens étudiants s'est légèrement dégradée. En effet, le taux d'emploi cadre reste en dessous du niveau observé pour la promotion 2008 malgré une hausse progressive observée à partir de celle de 2009. Le taux d'emploi stable, après avoir atteint son niveau le plus élevé tombe à 75%. Enfin, le revenu net médian mensuel est en régression sur la période étudiée.

FIGURE 7 / ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI CADRES



Pour les quatre dernières promotions, la part de cadres a toujours été supérieure à 70% au moment de l'enquête. Cependant, elle n'a pas toujours été stable. Pour les docteurs 2009, la part de cadres est de 9 points inférieur à celle des docteurs 2008, puis a connu une augmentation progressive pour atteindre 75% de cadres chez les docteurs 2011.

FIGURE 8 / ÉVOLUTION DU TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le taux d'insertion professionnelle le plus élevé chez les docteurs a été observé pour la promotion 2009 (93%). Il a diminué de 4 points (89%) l'année d'après puis a retrouvé son niveau de départ avec les docteurs 2011.



FIGURE 9 / ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI STABLE



Le taux d'emploi stable (CDI ou titulaire de la fonction publique) a subi de nombreuses variations sur la période. Après une chute de 9 points entre les promotions 2008 et 2009, il a regagné 10 points avec les docteurs 2010 pour enfin atteindre 75%.

FIGURE 10 / ÉVOLUTION DU REVENU NET MÉDIAN MENSUEL

Le revenu net médian mensuel ne cesse de diminuer sur toute la période, passant de 2300€ pour les docteurs 2008 à 2117€ pour les docteurs 2011 (soit une différence de 183€ net par mois).



## Synthèse

→ L'enquête réalisée auprès des docteurs 2011 montre une situation professionnelle quasiment identique voire légèrement moins favorable que pour les diplômés 2010. De plus, seuls 37% des docteurs 2011 estiment que leur Doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur premier emploi. Ce taux passe à 61% en ce qui concerne l'emploi au 1<sup>er</sup> mars 2014.

Néanmoins, la proportion de ceux qui déclarent occuper un emploi reste globalement de l'ordre de 90% tout type d'emplois et post doctorat confondus.

### Methodologie

La population enquêtée est constituée des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2011 dans l'une des deux universités d'Alsace. Contrairement aux autres diplômes universitaires, pour lesquels des sessions d'examens sont fixées en mai-juin et septembre, les doctorants peuvent soutenir leur thèse tout au long de l'année. Sachant que l'enquête a débuté en mars 2014, la durée écoulée depuis la soutenance jusqu'au moment de l'enquête varie donc entre 27 et 38 mois.

Étant donné les spécificités du doctorat, le questionnaire utilisé a été spécialement élaboré pour cette enquête. Il insiste sur certains points particuliers comme le financement de la thèse, les « post-doctorats », les concours d'accès aux métiers de maîtres de conférences et de chercheur... Ce questionnaire s'inspire d'un tronc commun de questions élaboré dans le cadre d'un groupe de travail de Résosup (Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur) et a été soumis à différents interlocuteurs, qui ont apporté autant de regards différents sur le questionnaire lui-même ainsi que les parcours des docteurs : la direction de la recherche et des études doctorales des universités et les responsables d'écoles doctorales notamment.

Le questionnaire a été principalement administré en ligne. Chaque docteur a été invité à y répondre par un e-mail personnalisé. Les coordonnées électroniques des docteurs ont été préalablement collectées par divers moyens : la base Apogée des inscriptions administratives à l'université ; avec le concours des responsables des études doctorales et des directeurs de thèses ; par des recherches sur divers annuaires en ligne, moteurs de recherche et réseaux sociaux sur le web. De plus, cette phase a été suivie par une semaine de relances téléphoniques. Finalement, 343 docteurs sur les 483 interrogés ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse brut de 71%.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au groupe de travail, notamment Joël Hubé et les directeurs des écoles doctorales.

